

Angélique Pouponneau, du Seychelles SIDS Youth AIMS Hub : « Il faut agir avec fermeté face au changement climatique »

La Conférence des Jeunes (Conference of Youth – COY) se tiendra pour la première fois à Maurice du 28 au 30 octobre à Trou-àux-Biches. Angélique Pouponneau évoque les enjeux du changement climatique et la nécessité de changer de comportement vis-à-vis de notre environnement.

> Qui est Angélique Pouponneau ?

Je suis une avocate de 26 ans qui poursuit actuellement une maîtrise en droit de l'Environnement et je siège également en tant que vice-présidente pour l'inclusion et l'engagement sur le Conseil de la jeunesse du Commonwealth. J'ai cofondé le chapitre Seychelles des PEID (Petits États insulaires en développement) jeunesse AIMS Hub.

> Êtes-vous impliquée dans des organisations ou organismes de bienfaisance qui sont concernés par le changement climatique ?

Comme je l'ai mentionné plus haut, j'ai cofondé le chapitre Seychelles des PEID jeunesse AIMS Hub (SYAH). J'ai joué un rôle actif dans le lancement et la mise en œuvre des projets qui ont trait aux changements climatiques. Par exemple, en assurant la participation des jeunes à la délégation officielle lors des négociations et réunions relatives au changement climatique. J'ai initié, et j'ai participé avec l'équipe, à la mise en œuvre d'un forum sur le changement climatique. Il comprenait un « dialogue de la jeunesse de haut niveau » où les jeunes ont eu la possibilité de poser des questions et d'exprimer leurs préoccupations qui ont ensuite été abordées par les ministres.

> Quelles sont les causes du changement climatique ?

Il existe de nombreuses causes au changement climatique. On m'a appris que l'oscillation de la Terre, qui en cette période est plus rapprochée du Soleil, y joue un certain rôle. Mais il est indéniable que l'activité humaine a contribué de manière significative aux changements que nous constatons dans le climat. Ce climat varie désormais et de manière capricieuse, en raison de l'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ce qui mène au réchauffement de la Terre et provoque des changements météorologiques et bouleversements climatiques.

> Comment le changement climatique affectera-t-il les océans et les organismes qui y vivent ?

Les océans et les mers sont nos plus grands puits de carbone. Ils contribuent à absorber le dioxyde de carbone que nous émettons dans l'atmosphère. À la suite de cette absorption, les eaux sont acidifiées et donc dissolvent les récifs coralliens, nos barrières naturelles contre l'élévation du niveau de la mer. La température élevée des mers affecte l'écosystème marin. Cette année, nous avons pu constater un blanchissement massif des coraux, en raison de l'élévation du niveau de la mer, par El Nino. Le phénomène devient de plus en plus fréquent. Il affecte les organismes vivants comme les poissons, notamment des espèces dont la température de l'eau détermine le sexe du poisson. Par conséquent, tout cela provoque un déséquilibre de l'écosystème.

> Les gens devraient-ils réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, et donc leur contri-



« Les gouvernements font beaucoup de promesses. Ils devraient avoir une réelle volonté politique de lutter contre le changement climatique. Ils devraient investir dans les énergies renouvelables. »

bution au changement climatique ?

Je pense que les gens devraient être contraints de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Souvent l'éducation, la sensibilisation volontaire échoue. Les gouvernements devraient adopter des lois pour veiller à ce que les gens réduisent effectivement leurs émissions de gaz à effet de serre.

> Quel rôle les entreprises peuvent-elles jouer dans la lutte contre le changement climatique ?

Les entreprises ont un rôle central à jouer en matière de lutte contre le changement climatique. Elles devraient tout d'abord évaluer leur propre empreinte carbone (*Ndlr : le volume de carbone quelles émettent à travers leurs activités*) en prenant des mesures appropriées pour réduire cette empreinte carbone. En outre, la nouvelle entreprise émergente devrait être une entreprise sociale qui tient compte de sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique. Notamment, en promouvant des éco-sacs réutilisables, plutôt que des sacs en plastique produits à partir de combustibles fossiles (pétrole). Les entreprises pourraient aussi évaluer leur mode de production et de consommation, afin qu'elles considèrent leur impact sur l'environnement. Elles devraient investir dans la réalisation de produits et de services bénéfiques à la Terre, et participer ainsi à la lutte contre le changement climatique, plutôt que de créer des besoins de consommation qui ne sont pas réellement une priorité pour les gens.

> Comment les gouvernements peuvent-ils contribuer à la lutte contre le changement climatique ?

Les gouvernements font beaucoup de promesses. Ils devraient avoir une réelle volonté politique de lutter contre le changement climatique. Ils devraient investir dans les énergies renouvelables et œuvrer à la réalisation des engagements qu'ils ont pris au niveau national à Paris, lors de la COP21 sur le changement climatique. Outre ces investissements, il faut adopter des lois appropriées pour veiller à l'application de ces mesures. Il faut également adopter des règlements pour régir les activités des entreprises, qui seraient contraintes de déclarer l'impact de leurs activités sur l'environnement et sur les citoyens. Les gouvernements ont le contrôle des programmes scolaires. Ils peuvent donc insister sur l'éducation à l'environnement auprès des enfants et des jeunes. Si les politiques nationales mettent en œuvre toutes les mesures précitées, alors la lutte contre le changement climatique sera effective. Pour que ce problème ne s'aggrave pas davantage et menace l'avenir de nos îles, nos gouvernements, les entreprises, la société civile et tous les membres de la société se doivent d'agir fermement et rapidement.

Propos recueillis par Sidharta Runganaikaloo

Plaidoyer pour la planète

To polluE - to peyE (tu pollues, tu paies)

de Chetan Gukhool

Les Mauriciens se souviendront du slogan « To zeT- to taC » : celui qui pollue l'environnement en jetant ses déchets risque une amende. Extrapolons ce slogan vis-à-vis des industries qui polluent. Si elles réalisent d'énormes profits économiques, elles devraient faire les frais de la lutte contre la pollution, assumer leurs responsabilités dans le changement climatique.

ENJEUX ÉCONOMIQUES

Ce n'est pas une bataille gagnée d'avance, car de nombreux enjeux économiques et politiques sont à considérer. Les pays au bas de l'échelle du développement puisent dans leurs ressources naturelles pour assurer leur survie et celle de leur population. Certes, on pourrait utiliser, exploiter ces ressources plus convenablement, mais, encore une fois, l'aspect économique prime.

Pourquoi ces États devraient-ils être désavantagés ? Ils n'ont pas d'argent pour assurer un développement durable (*sustainable*) et sont mal vus quand ils utilisent des moyens préjudiciables à l'environnement. Pis : ils sont les premiers à souffrir des conséquences écologiques du changement climatique, du trou causé dans la couche d'ozone.

Ces pays évoquent donc le fait qu'ils sont en développement pour justifier l'utilisation des énergies fossiles. Pourquoi rester en marge du développement si cette exploitation des énergies fossiles leur est économiquement avantageuse ?

MONTÉE DES EAUX

Les Petits États insulaires en développement (PEID), dont Maurice et les Seychelles, risquent de subir gravement les effets néfastes du changement climatique. Ils risquent même de disparaître de la carte, comme plusieurs îles du Pacifique (Kiribati), victimes de l'érosion et de la montée des eaux.

Il ne faut cependant pas ignorer les efforts accomplis par certains États qui ont adopté des mesures de développement durable. Il leur faut souvent résister aux sirènes du développement (à tout prix) évoqué par des entreprises internationales qui proposent de l'emploi aux locaux. Certaines autorités ne voient d'abord que la création d'emplois en priorité. Ainsi à Maurice, ne justifie-t-on pas la réduction de la surface des plages publiques par la nécessité d'investir ?

ÉMISSIONS DE CO₂

Pourquoi tant de gesticulations économiques et politiques aux seins des pays non développés ? Il est un fait que les industries qui polluent, détruisent les ressources, sont les causes premières du changement climatique. Or, les industries grandes consommatrices d'énergies fossiles prétendent opérer de manière durable. Elles participent même, financièrement, aux conférences sur les conventions relatives au changement climatique. Il en a été ainsi à la Conférence de Parties (COP) 21 à Paris. On aurait tendance à croire que le réchauffement de la planète est quelque chose de naturel, hors de notre contrôle.

Selon le *Global Carbon Project*, « 32 milliards de tonnes de CO₂ (dioxyde de carbone) ont été émises dans l'atmosphère en 2015, en hausse de 61 % par rapport à 1990, année de réfé-

rence du Protocole de Kyoto ». Soit l'équivalent du rejet de 100 volcans.

Nos industries accélèrent l'émission de dioxyde de carbone. Pour chaque tonne de charbon brûlée, 2,5 tonnes de CO₂ sont produites et la concentration augmente chaque seconde.

AMENDES

À Maurice, on risque Rs 500 d'amende (USD 17) si on jette un mégot de cigarette. L'amende double si vous polluez plus : en brûlant des déchets, ou si votre véhicule émet plus de CO₂ ou si vous utilisez des sacs en plastique. L'équation est simple : si vous polluez, vous payez.

Alors pourquoi les industries gourmandes de combustibles fossiles ne paient-elles pas ? Puis, combien faut-il payer et à qui ? Les pays industrialisés devraient admettre leurs torts et assumer leurs responsabilités, surtout qu'ils permettent à ces industries polluantes d'opérer, notamment en leur accordant d'importantes subventions.

L'argent perçu irait aux pays au bas de l'échelle du développement, aux PEID, pour qu'ils recourent à des moyens écologiques de développement, aux énergies renouvelables.



Notre santé et la planète sont en péril. L'alerte est donnée. Les dangers mis en évidence. Des sanctions doivent être prises. Les responsables doivent payer. Industries et États polluants devraient absolument réduire leurs émissions de CO₂ et payer en conséquence. Comme tout citoyen coupable d'un délit, suivant l'équation :

To polluE - To payE. To polluE plis - To peyE plis. (Si tu pollues - tu paies. Si tu pollues davantage, tu paies davantage).



DIS-MOI (Droits humains-Océan Indien) est une organisation non gouvernementale qui aide à promouvoir la culture des droits humains dans la région du Sud-Ouest de l'océan Indien, notamment les Seychelles, Maurice, Rodrigues, Madagascar et les Comores. Fondée en 2012, l'organisation milite pour la défense et l'enseignement des droits humains.

DIS-MOI - 11 BROAD AVENUE, BELLE-ROSE,
QUATRE-BORNES TEL : 466 5673
INFO@DISMOI.ORG - HTTP://WWW.DISMOI.ORG

DISCLAIMER

Les informations contenues dans ces deux pages n'engagent que l'association DIS-MOI (Droits humains océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et/ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DIS-MOI.

